



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Journée professionnelle de l'Union

Mercredi 31 mars 2010 à Paris

A retourner à l'Union sociale pour l'habitat – Service Congrès
14, rue Lord Byron – 75384 PARIS Cedex 08
Tél. : 01 40 75 50 00 – Fax : 01 40 75 68 35

Toute annulation doit parvenir par écrit avant le 24 mars 2010. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué. Il ne sera pas adressé d'accusé de réception de votre inscription.
Le dossier de la réunion vous sera remis sur place.

Journée professionnelle de l'Union

La réforme de la formulation et
de l'enregistrement de la demande
de logement social

Mercredi 31 mars 2010

LIEU DE LA MANIFESTATION

Auditorium Paris Centre Marceau
12 avenue Marceau
75008 PARIS
Métro : Alma Marceau (ligne 9)
R.E.R. : Pont de l'Alma (ligne C)

La réforme de la formulation et de l'enregistrement de la demande de logement social

Mercredi 31 mars 2010

Inscription

À retourner avant le 17 mars 2010

9h00 **Accueil**

9h30 **Introduction**

Pierre Quercy, Délégué Général de l'Union sociale pour l'habitat

9h45 **Les principaux axes de la réforme**

L'article 117 de la loi Molle et ses textes d'application
Juliette Furet, Conseillère technique - Délégation à l'action professionnelle à l'Union sociale pour l'habitat

10h15 **Le formulaire et les pièces exigibles**

Huberte Weinum, Conseillère juridique à l'Union sociale pour l'habitat
L'impact sur les procédures de gestion de la demande dès 2010

Témoignages de deux organismes :

Yolande Buckel, Directrice des Services Clientèle, Logemloiret
Chantal Hody-Comiti, Responsable du pôle attributions, Logirem

11h15 **Les fonctionnalités du traitement national automatisé mis en place par le ministère du logement en mars 2011**

Les fonctionnalités prévues du traitement national
L'adaptation des systèmes d'information des bailleurs et des fichiers communs de gestion de la demande d'ici 2011 en lien avec les éditeurs de progiciels
Eric Gimer, Président d'Habsis
Antoine Ferré, Directeur des Systèmes d'information de l'Union sociale pour l'habitat

Témoignage :

Jean-Baptiste Combrisson, Président du Créha pour les fichiers de la demande locative sociale des Pays-de-la-Loire

12h15 **La gestion partagée de la demande sur les territoires**

Les réflexions à mener sur l'opportunité de la mise en place de fichiers partagés de gestion de la demande.

Témoignages sur des démarches engagées :

Ile-de-France : Jean-Marie André, directeur général adjoint d'Immobilière 3F, représentant l'AORIF
Côte-d'Or : Emmanuel Picard, directeur général de Villéo

13h00 **Déjeuner**

La réforme de la formulation et de l'enregistrement de la demande de logement social

Mercredi 31 mars 2010

Organisme :

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail (obligatoire) :

Personne(s) inscrite(s) :

1. Fonction :

2. Fonction :

3. Fonction :

4. Fonction :

Participation aux frais (déjeuner inclus) : 125 € soit 125 € x * =

Nombre de déjeuner :

Règlement déjà effectué lors de l'inscription à la journée du 3 février 2010.

Montant réglé : € Reste dû : €

Chèque bancaire à l'ordre de l'Union sociale pour l'habitat

Virement N° émis le

Merci de nous indiquer la date et le numéro du virement *Nombre de personnes

Titulaire du compte : l'Union sociale pour l'habitat

Domiciliation : DEXIA CLF Banque

Banque	Guichet	N°de compte	Clé RIB
13148	02955	10247200200	86

Réservé à l'Union sociale pour l'habitat - **Code imputation :** 706300/530/530162